

Le changement climatique et l'engagement international du Canada



AUTEUR PRINCIPAL Patricia Fuller
PROFESSIONNELLE EN RÉSIDENCE

CO-AUTEURS Ruth Archibald, Kerry Buck, Masud
Hussain, Daniel Jean, John McNee,
Alex Neve and Lillian Thomsen
PROFESSIONNELS EN RÉSIDENCE

CHERCHEUSE Corinne Blumenthal

**École supérieure d'affaires publiques et internationales
Université d'Ottawa**

Mémo de politique

Novembre 2022

Le changement climatique et l'engagement international du Canada

Auteur principal:

Patricia Fuller

Professionnelle en résidence, ÉSAPI

Ancienne ambassadrice du Canada pour les changements climatiques

Co-auteurs:

Ruth Archibald, Kerry Buck, Masud Hussain, Daniel Jean, John McNee,

Alex Neve and Lillian Thomsen

Professionnels en résidence, ÉSAPI

Chercheuse:

Corinne Blumenthal

Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs, et non celles de l'École supérieure d'affaires publiques et internationales.

© 2022 École supérieure d'affaires publiques et internationales

Résumé

Bien que le changement climatique soit une crise existentielle et une priorité du gouvernement canadien, le ministère des Affaires étrangères du pays - Affaires mondiales Canada - n'a pas encore pleinement intégré les considérations relatives au changement climatique dans l'ensemble de ses activités. Nos politiques étrangères, commerciales et de développement, toutes touchées par le changement climatique, pourraient être mieux alignées sur les ambitions nationales du Canada en matière de changement climatique, mieux coordonnées et cohérentes, et plus efficaces. Les recommandations formulées dans le présent mémorandum, rédigées par des professionnels en résidence de l'École supérieure d'affaires publiques et internationales sur la base de leur vaste expérience en matière de politique internationale et étrangère, comprennent la création d'un groupe au sein d'Affaires mondiales Canada pour assurer un leadership stratégique en matière de changement climatique au sein du ministère, ainsi que la création d'un réseau sur le changement climatique et l'énergie dans les missions du Canada à l'étranger.

Le changement climatique et l'engagement international du Canada

Les implications mondiales profondes et urgentes du changement climatique exigent que celui-ci soit pleinement et efficacement intégré dans tous les aspects de l'engagement international du Canada. Qu'il s'agisse de crises humanitaires liées au climat, de déplacements de population, de l'insécurité alimentaire croissante ou des changements de pouvoir économique liés à la transition énergétique, l'importance d'une approche stratégique canadienne face à ces défis, et bien coordonnée à l'échelle du gouvernement, n'a jamais été aussi grande. La situation est d'autant plus urgente considérant comment la sécurité énergétique suscite de plus en plus de préoccupations à l'échelle mondiale et qu'il est difficile de concilier ces dernières avec les objectifs climatiques. Le ministère des Affaires étrangères du Canada doit disposer des bons outils et structures pour jouer un rôle adéquat dans la résolution de ces problèmes. Les examens en cours à Affaires mondiales Canada et au Sénat du Canada offrent l'occasion de s'assurer que le ministère chargé de gérer les affaires mondiales du Canada peut remplir ce mandat en accordant aux défis mondiaux du changement climatique et de la sécurité énergétique une place importante dans ses activités.

Les changements climatiques et les intérêts internationaux du Canada

Les impacts du changement climatique sur les populations mondiales sont de plus en plus graves et continueront de s'intensifier tant que les gaz à effet de serre dans l'atmosphère continueront d'augmenter. Les vagues de chaleur meurtrières, les inondations soudaines, les sécheresses prolongées et l'élévation du niveau de la mer entraînent et entraîneront de plus en plus de perte de vies et de moyens de subsistance, ainsi qu'une augmentation du déplacement forcé de personnes.

L'Accord de Paris a mis en place un cadre de coopération mondiale pour atténuer ces impacts, mais les engagements de réduction des émissions, déterminés au niveau national, sont actuellement bien en deçà de ce qui est nécessaire pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré, voire 2 degrés. Par conséquent, une importante collaboration et persuasion mondiale est nécessaire pour relever le niveau d'ambition en matière de réduction des émissions.

Les impératifs de l'intégration des changements climatiques dans les engagements internationaux du Canada sont triples : une **cohérence** avec la politique intérieure, un soutien de notre **influence** mondiale et, peut-être plus important encore, une **efficacité** dans les engagements en matière d'affaires étrangères, de développement, de commerce et de sécurité.

Cohérence avec la politique intérieure

Le Canada s'est engagé à atteindre un objectif ambitieux de réduction de ses émissions et met en œuvre un large éventail de politiques, notamment un système de tarification du carbone de premier ordre au niveau mondial, pour atteindre son objectif. Mais nos efforts nationaux de réduction des émissions seront inutiles sans un plus grand effort international et mieux concerté de réduction des émissions. Il faut pour cela intégrer davantage le climat dans tous nos engagements internationaux, afin d'y accorder la même priorité que celle que nous accordons à la réduction des émissions au niveau domestique.

Les pays du G7 se sont tous engagés à réduire leurs émissions d'une manière globalement compatible avec l'objectif de 1,5 degrés. Notamment, l'Union européenne et le Royaume-Uni se sont engagés à atteindre respectivement 55 et 68 % de réduction par rapport aux niveaux de 1990, le Canada et les États-Unis se sont engagés à atteindre respectivement 40-45 et 50-52 % de réduction par rapport aux niveaux de 2005, et le Japon s'est engagé à atteindre 46 % de réduction par rapport aux niveaux de 2013.

Il n'est pas possible d'atteindre les objectifs mondiaux de réduction des émissions sans une ambition accrue de la part des autres grands émetteurs en dehors du G7. Le Royaume-Uni et les États-Unis ont mené des efforts diplomatiques visant à combler l'écart d'ambition dans la période précédant la CoP26 et, bien que des progrès aient été réalisés, l'écart reste important. Créer les conditions nécessaires à la réduction de cet écart reste un défi stratégique essentiel pour le G7, lié aux relations géopolitiques complexes avec les autres émetteurs du G20, notamment la Chine et l'Inde. L'ensemble des pays du Sud et les pays les plus touchés et les plus vulnérables, y compris les petits États insulaires en développement, sont des acteurs importants dans la promotion d'une plus grande ambition. Indépendamment du parti au pouvoir aux États-Unis et de l'approche qu'il pourrait adopter, le Canada, en tant que membre du G7, devra aborder les questions climatiques dans l'ensemble de sa diplomatie, par exemple en les incluant comme priorité dans l'agenda des réunions ministérielles et des consultations bilatérales.

Sur le plan international, à mesure que les mesures climatiques nationales deviennent plus strictes, le risque d'une opposition populaire peut augmenter, comme ce fut le cas pour les agriculteurs aux Pays-Bas. Ces réactions peuvent facilement s'étendre à d'autres pays. En même temps, les impacts accrus du changement climatique sont susceptibles d'augmenter les attentes d'efforts envers les plus grands émetteurs, dont le Canada. Le suivi de ces tendances sera extrêmement important pour permettre au gouvernement d'évaluer les risques et les pressions existantes face à l'effort international et aux politiques du Canada.

Soutenir l'influence du Canada dans les affaires mondiales

La priorité accordée aux changements climatiques par nos partenaires internationaux continuera de croître, non seulement auprès de nos partenaires du G7 qui mettent en œuvre des politiques ambitieuses, mais aussi auprès des pays vulnérables du Sud qui subissent les pires effets du changement climatique. Notre influence et notre capacité à faire avancer nos intérêts au niveau mondial seront affectées, de manière négative ou positive, par la perception de notre contribution à la tâche. Le partage du fardeau de la réponse aux changements climatiques, tant en ce qui concerne la réduction des émissions que le soutien à l'adaptation dans les pays en développement, sera un facteur de plus en plus important dans les relations internationales.

Le Canada se retrouve dans une position complexe car, bien qu'il mette en œuvre des politiques ambitieuses, celles-ci sont relativement récentes et, contrairement aux autres pays du G7, nos émissions n'ont pas encore diminué de manière significative. En outre, en tant que producteur de pétrole et de gaz du G7, les actions du Canada constituent un point de référence important pour les autres pays producteurs de pétrole et de gaz dans la transition vers des émissions nettes zéro. Enfin, notre engagement en matière de financement climatique est examiné du point de vue du partage du fardeau, et bien que notre engagement à doubler notre financement ait été bien accueilli, nous nous classons au bas de l'échelle des contributions par rapport au PIB.

Il est donc important que notre diplomatie soit d'autant plus efficace à communiquer des efforts du Canada, par exemple en soulignant notre approche de premier ordre mondial en matière de tarification du carbone, ou notre doublement de l'aide au développement attribué à l'adaptation climatique. Cela sera particulièrement important en ce qui concerne nos intérêts commerciaux, car l'accès aux marchés est susceptible d'être de plus en plus lié aux politiques climatiques. Le Canada ne peut pas se permettre de créer un « déficit de crédibilité » ou d'exercer une influence insuffisante sur l'établissement de normes internationales ou sur la coordination des mesures climatiques. Par exemple, alors que l'UE élabore son mécanisme d'ajustement à la frontière du carbone, il est important que les politiques climatiques nationales du Canada soient bien comprises en Europe. De même, les perceptions des politiques climatiques du Canada aux États-Unis, particulièrement au niveau des États, influenceront notre succès dans la création de chaînes de valeur vertes en Amérique du Nord.

Efficacité dans les sphères du développement, de la sécurité et du commerce

Les objectifs du Canada dans ses activités de développement, de commerce et de sécurité internationale menées par Affaires mondiales seront tous profondément touchés par les effets du changement climatique et par la réponse globale face à ces effets.

i. Développement international

Les pays en voie de développement sont les plus touchés par les changements climatiques, en raison de leur plus grande vulnérabilité face aux changements climatiques, et de leur plus faible capacité à renforcer leur résilience et à soutenir leurs populations pendant et après des événements météorologiques extrêmes. L'insécurité alimentaire liée à des sécheresses plus intenses, au réchauffement des océans et à d'autres impacts climatiques est en hausse et risque de s'accroître en l'absence d'une adaptation climatique plus efficace. Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable sont d'autant plus inversés par le changement climatique, et les déplacements et migrations involontaires de populations liés au changement climatique exigeront une attention accrue dans les relations internationales.

Bien que le Canada ait doublé son engagement à aider les pays en développement à s'adapter aux changements climatiques et à les atténuer, il devra de plus en plus tenir compte des répercussions des changements climatiques dans l'ensemble de son aide au développement, y compris l'aide humanitaire.

ii. Sécurité et résolution des conflits

Les impacts climatiques exacerbent également les conflits, créant non seulement des terrains de recrutement fertiles pour les groupes extrémistes, mais aussi en opposant les communautés les unes aux autres dans une compétition pour des ressources devenant de plus en plus rares. Les États fragiles et touchés par des conflits qui sont aussi les plus exposés au changement climatique sont ceux où les conflits risquent le plus de s'amplifier. L'insécurité alimentaire et liée à l'eau est aiguë dans de grandes parties de l'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Asie, de l'Amérique centrale et du Sud, ainsi que dans les petits États insulaires. Les zones qui présentent le plus grand risque d'exacerbation des conflits sont celles où l'exposition et la vulnérabilité aux changements climatiques se recoupent. Comme l'a fait remarquer le secrétaire général des Nations Unies lors d'une discussion du Conseil de sécurité sur le climat et la sécurité, sur les 15 pays les plus exposés aux risques climatiques, huit accueillent une mission de maintien de la paix ou une mission politique spéciale des Nations Unies. Les contributions du Canada à la résolution des conflits internationaux doivent pleinement intégrer l'impact du changement climatique.

La reconnaissance de l'importance du lien entre le climat et la sécurité a amené le Canada à proposer d'accueillir le Centre d'excellence de l'OTAN pour le climat et la sécurité qui est en train de s'établir à Montréal, sous la direction conjointe d'Affaires mondiales Canada et du ministère de la Défense nationale.

L'Arctique est une région où le lien entre la sécurité et le climat devrait être une préoccupation majeure pour le Canada. L'ouverture des voies de navigation à travers l'Arctique résultant du recul de la couverture de glace, le potentiel d'une concurrence accrue pour les métaux précieux

et les minéraux nouvellement accessibles, et le déplacement vers le nord des stocks de poissons sont tous des facteurs qui exigent une approche stratégique qui intègre l'impact du changement climatique.

iii. Intérêts commerciaux et économiques

La transition économique mondiale vers des émissions nettes zéro présente des défis considérables, mais également des opportunités. Cette transition entraînera des changements géopolitiques, créant de nouveaux centres d'influence économique basés sur les technologies à faible émission de carbone et leurs intrants nécessaires, en particulier les minéraux essentiels. La crise énergétique actuelle, provoquée par la guerre de la Russie en Ukraine, crée une incertitude supplémentaire quant à la manière dont cette transition sera réalisée pour les pays touchés tout en protégeant leur sécurité énergétique, ce qui démontre clairement que le changement climatique et la sécurité énergétique doivent être abordés ensemble.

La prospérité économique à long terme du Canada dépendra de sa capacité d'assurer une transition vers l'énergie propre, notamment en tirant parti de nos forces dans le domaine de l'hydrogène et des minéraux essentiels. Compte tenu du niveau d'intégration de notre économie avec celle des États-Unis, il existe un programme bilatéral solide en matière de sécurité climatique et énergétique que notre diplomatie doit continuer à soutenir. La centralité de la tarification du carbone dans la politique climatique du Canada par rapport à l'importance accrue des subventions aux États-Unis crée des défis en matière de compétitivité. Notre succès dans l'obtention d'une approche "Buy North America" pour les véhicules électriques dans la récente législation américaine ne doit pas être considéré comme un cas isolé, mais comme faisant partie d'une approche stratégique plus large pour la transition vers une énergie propre en Amérique du Nord. Cela revêt une importance géostratégique, car une transition énergétique propre intégrée en Amérique du Nord, ainsi que l'approche intégrée de l'UE, sont des compensations essentielles à la domination croissante de la Chine dans les chaînes de valeur des technologies propres, y compris les minéraux essentiels. De plus, des chaînes d'approvisionnement plus écologiques dans les principaux blocs d'économie de l'Amérique du Nord et de l'UE inciteront la Chine, l'Inde et d'autres pays à accroître leurs ambitions en matière de climat. Dans le cadre de ces tendances, le positionnement du Canada sur les ajustements de carbone à la frontière sera une question stratégique clé pour notre politique commerciale.

La gouvernance actuelle de la diplomatie climatique

La politique et l'engagement internationaux et nationaux du Canada en matière de changement climatique sont dirigés par Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC). Comme dans la plupart des pays, le ou la ministre responsable de l'environnement et du changement climatique est celui ou celle qui dirige les engagements internationaux, y compris l'Accord de Paris et les initiatives connexes.

Cependant, dans de nombreux pays partenaires, les ministères des Affaires étrangères sont étroitement impliqués dans ces activités. Par exemple, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en France, les ministères des Affaires étrangères ont une capacité de politique étrangère, et leurs envoyés pour le climat sont basés dans leurs ministères des affaires étrangères. L'Allemagne a récemment confié la direction des travaux internationaux sur le changement climatique à son ministère des affaires étrangères. Au cours de la série de mesures de réduction des coûts du milieu des années 2000, la division Climat et énergie du ministère des Affaires étrangères du Canada a été supprimée.

Le mandat de l'ambassadeur du Canada pour le changement climatique comprend l'intégration du changement climatique dans la politique étrangère, et bien qu'il ait une double relation hiérarchique avec les ministres d'ECCC et d'Affaires mondiales Canada, le poste appartient à ECCC.

Affaires mondiales Canada dirige actuellement le financement climatique du Canada, dans le cadre de sa responsabilité pour l'aide au développement international du Canada, et le Service des délégués commerciaux joue un rôle important dans la promotion commerciale des technologies propres canadiennes. Affaires mondiales Canada joue également un rôle de premier plan sur les questions de politique commerciale liées au changement climatique, comme les ajustements à la frontière pour le carbone.

D'autres ministères jouent des rôles clés en matière de changements climatiques, dont la plupart ont une dimension internationale. Il s'agit notamment des ministères responsables des ressources naturelles, des transports, de l'agriculture, de l'industrie et autres. Les mécanismes de gouvernance interministérielle sont chargés de coordonner les travaux sur le changement climatique dans l'ensemble du gouvernement, en assurant la cohérence et le suivi des objectifs climatiques. Cependant, ce travail est largement axé sur le programme national, et les mécanismes permettant d'assurer une intégration cohérente du changement climatique dans le programme international du Canada sont limités.

Recommandations à l'intention d'Affaires mondiales Canada (AMC) pour améliorer l'intégration du changement climatique dans la diplomatie canadienne

1. Politique : S'assurer que l'optique du changement climatique est appliquée à la politique étrangère.

Pour ce faire, la direction doit signaler qu'Affaires mondiales Canada accordera une place plus importante au changement climatique dans son travail politique et son engagement international, afin de soutenir le programme plus large du gouvernement du Canada sur le changement climatique.

Pour ce faire, un secteur principal devrait être établi au sein d'Affaires mondiales Canada avec un mandat qui assure que les considérations relatives au changement climatique sont intégrées dans la politique étrangère, commerciale et de développement, l'engagement et la programmation. Le mandat comprendrait également:

- L'analyse et le développement stratégique de la politique étrangère sur les questions internationales liées au changement climatique et à l'énergie. Cela comprendrait par exemple l'analyse géostratégique des impacts climatiques et l'impact de la transition énergétique, ainsi que l'élaboration et l'application d'une optique de droits de la personne, y compris les droits des peuples autochtones, à l'engagement international du Canada en matière de changement climatique;
- Intégrer les considérations relatives au changement climatique et à l'énergie dans tous les secteurs d'activité d'Affaires mondiales Canada, et servir de point de coordination pour l'engagement d'Affaires mondiales Canada sur ces questions au sein du gouvernement;
- Travailler avec l'ambassadeur pour le changement climatique, ECCC et RNCan pour soutenir la cohérence de l'engagement international du Canada sur les questions de climat et d'énergie;
- S'assurer que le changement climatique est à l'agenda des engagements et des consultations bilatérales, le cas échéant, et que les breffages intègrent les perspectives de politique étrangère;
- Charger le réseau des missions de produire des rapports sur les questions relatives au changement climatique et à l'énergie, et fournir aux missions du matériel pour la défense des intérêts.

- Veiller à ce que les compétences et les ressources diplomatiques d’Affaires mondiales Canada soient déployées pour soutenir l’engagement international du gouvernement en matière de changement climatique.

Ce chef de file travaillera en étroite collaboration avec l’ambassadeur pour le changement climatique ainsi qu’avec la branche internationale d’ECCC.

2. Réseau des missions : Créer un réseau climat, environnement et énergie dans toutes les missions

Ce réseau pourrait s’inspirer du système britannique, dans lequel les chefs de mission du réseau britannique désignent, au sein des ressources de leur mission, un responsable de l’engagement diplomatique sur le changement climatique, en assurant la coordination nécessaire entre les programmes de commerce, de développement, de défense et les autres programmes de la mission, le cas échéant. Le réseau serait coordonné par l’unité proposée sur le changement climatique et l’énergie au sein d’Affaires mondiales Canada et faciliterait l’accès au réseau de la mission pour ECCC, RNCan et d’autres ministères.

3. Résultats : Intégrer le changement climatique dans le cadre des résultats d’Affaires mondiales Canada

- Inclure une obligation de résultats en matière de changement climatique dans les accords de performance des cadres supérieurs, y compris ceux des chefs de mission;
- Doter les missions à l’étranger des outils nécessaires pour pouvoir communiquer les priorités du Canada en matière de changement climatique et identifier les possibilités de leadership canadien en matière de diplomatie climatique internationale, de technologies propres et de développement vert; et
- Faire du changement climatique une priorité dans l’ensemble de la programmation de l’aide au développement du Canada, au-delà de l’enveloppe de financement du climat, du suivi des projets et des résultats.

4. Individus : Développer l’expertise d’Affaires mondiales Canada en matière de changement climatique et d’énergie

Les compétences en matière de climat et d’énergie à Affaires mondiales Canada pourraient être renforcées par les moyens suivants:

- Une formation élargie par le biais de l'Institut canadien du service extérieur et de l'École de la fonction publique du Canada;
- Faire appel à des employés d'autres ministères ou d'organisations extérieures ayant des compétences en matière de climat et d'énergie pour des affectations ou des détachements à Affaires mondiales Canada; et
- Créer une réserve structurée de personnel engagé dans le travail international sur le climat dans tous les ministères et faciliter les rotations et les détachements parmi les organisations travaillant sur le changement climatique, y compris les groupes de réflexion.

5. Améliorer la coordination intergouvernementale sur les aspects internationaux du changement climatique

Avec une capacité interne renforcée en matière de changement climatique et d'énergie, Affaires mondiales Canada devrait travailler avec le ECCC, Ressources naturelles Canada et le Bureau du Conseil privé pour améliorer les mécanismes pangouvernementaux qui assurent la cohérence de l'engagement international du Canada en matière de changement climatique et d'énergie.

Biographies

Auteur principal

Tout au long de sa carrière, **Patricia Fuller** s'est spécialisée dans la politique commerciale et économique, ainsi que dans les changements climatiques et l'énergie. Lors de sa retraite du gouvernement du Canada, elle était l'ambassadrice du Canada pour les changements climatiques. Avant cette nomination, elle a notamment été directrice générale du développement économique, directrice générale de la planification et des rapports, économiste en chef, directrice de la division du bois d'œuvre et directrice adjointe des recours commerciaux à Affaires mondiales Canada. Patricia a également servi à l'étranger en tant qu'ambassadrice du Canada en Uruguay et au Chili. Ses autres affectations internationales comprennent le Mexique et le Guatemala. Patricia a également dirigé le Bureau de l'efficacité énergétique à Ressources naturelles Canada et a contribué à l'élaboration du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Elle a également acquis de l'expérience dans les dossiers relatifs à l'environnement et aux changements climatiques plus tôt dans sa carrière, alors qu'elle travaillait au Bureau du Conseil privé et qu'elle appuyait le Comité du Conseil des ministres sur la politique de développement économique et régional. Elle est titulaire d'un B.A. (avec distinction) en économie et en études politiques de l'Université Queen's et d'une M.Sc. en économie (avec distinction) de la London School of Economics.

Co-Auteurs

Ruth Archibald a fait carrière comme diplomate pour le Canada pendant 25 ans. Elle a représenté le Canada en tant que haut-commissaire dans 14 pays du Commonwealth alors qu'elle était en poste à Colombo, au Sri Lanka; Pretoria, Afrique du Sud; et Bridgetown, Barbade. À Ottawa, elle était principalement impliquée dans les relations multilatérales, négociant des normes dans divers domaines et institutions. Elle a été la première coordonnatrice principale d'AMC sur la criminalité internationale et le terrorisme après le 11 septembre et la Directrice générale chargée des questions mondiales, notamment l'environnement dans la perspective de Kyoto, le premier Conseil de l'Arctique, les négociations aux conférences des Nations Unies au Caire et à Beijing, droits de l'homme, consolidation de la paix et développement démocratique. Avant de rejoindre le ministère, elle a occupé le poste de chef de cabinet de l'honorable Barbara McDougall aux affaires de la privatisation et de la réglementation, de la condition féminine, de l'emploi et de l'immigration et des affaires extérieures, après une carrière de vingt ans en tant qu'organisatrice politique, principalement en Ontario. Elle est diplômée en sciences politiques et en anglais de la Memorial University of Newfoundland.

Kerry Buck était, jusqu'à tout récemment, secrétaire adjointe, secteur économique, au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Avant cette nomination, elle était l'ambassadrice du Canada auprès du Conseil de l'Atlantique Nord (OTAN). Elle a occupé des postes de direction au sein d'Affaires mondiales Canada : Directrice politique et sous-ministre adjointe pour la sécurité internationale et les affaires politiques; portefeuilles de sous-ministre adjointe pour l'Afrique et pour l'Amérique latine et les Caraïbes; chef du groupe de travail sur l'Afghanistan; directrice générale pour le Moyen-Orient et le Maghreb, pour l'Afghanistan et pour la diplomatie publique et les affaires fédérales-provinciales; directrice des droits de la personne. Kerry a également travaillé au Bureau du Conseil privé en tant que directrice des opérations du Secrétariat de l'appareil gouvernemental, responsable des mandats du Cabinet et des ministres. Kerry est diplômée de l'Université Western Ontario (BA Hons, Sciences politiques) et de l'Université McGill (LLB, BCL).

Masud Husain a pris sa retraite du service extérieur du Canada à l'été 2021, lorsqu'il était directeur général et conseiller juridique adjoint à Affaires mondiales Canada. Avant cette nomination, il était ambassadeur du Canada aux Émirats arabes unis à Abu Dhabi et envoyé spécial auprès de l'Organisation de la coopération islamique. Ses autres affectations à l'étranger comprennent la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies à New York et des ambassades canadiennes aux Pays-Bas, en Jordanie et en Syrie. Au siège d'Affaires mondiales Canada à Ottawa, il a notamment été directeur général pour le Moyen-Orient et directeur exécutif de la Division du droit pénal et diplomatique.

Daniel Jean a été conseiller auprès du Premier Ministre du Canada en matière de renseignement et sécurité nationale (2016-2018). Auparavant, il a occupé les fonctions de sous-ministre des Affaires étrangères (2013-2016) et sous-ministre de Patrimoine canadien (2010-2013). De 2007 à 2010, il a occupé divers postes importants de sous-ministre, tout d'abord comme secrétaire délégué au Conseil du Trésor et ensuite sous-secrétaire (Opérations) au Bureau du Conseil Privé. Avant d'être nommé sous-ministre, Daniel a connu une carrière stimulante dans les domaines des relations internationales et des questions de migration au Canada et à l'étranger avec deux affectations en Haïti, deux affectations distinctes aux États-Unis, d'abord à Buffalo et Washington et une à Hong Kong. Il a reçu une Prime d'excellence de la Fonction publique et un Prix de l'Association professionnelle des Agents du Service extérieur pour ses efforts suite au coup d'État ayant déposé le premier gouvernement démocratiquement élu en Haïti en 1991. Daniel est diplômé de l'Université d'État de New York à Buffalo avec un M.B.A.. Il a complété ses études de premier cycle à l'Université d'Ottawa où il a complété un B.A. en Sciences Sociales avec une spécialisation en Relations internationales et une concentration en Économie.

John McNee s'est joint au Centre mondial du pluralisme le 6 septembre 2011 en tant que premier secrétaire général. Diplomate de carrière, il a été le représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies à New York de 2006 à 2011. Au cours de sa carrière, il a également été ambassadeur du Canada en Belgique, au Luxembourg, en Syrie et au Liban, et a été représentant du Canada au Conseil de l'Europe. En outre, il a été affecté à Tel-Aviv, à Londres et à Madrid. John McNee s'est joint au ministère des Affaires extérieures en 1978, où il

a occupé divers postes dont celui de sous-ministre adjoint pour l’Afrique et le Moyen-Orient. Il a également travaillé au sein du Secrétariat de la politique étrangère et de la défense du Bureau du Conseil privé. Il détient un baccalauréat ès arts avec mention (Collège Glendon, Université York, 1973) et une maîtrise ès arts en histoire (Université Cambridge, 1975). Il a été boursier du Canada à Cambridge de 1973 à 1975. En 2017, il a reçu la Médaille du service méritoire (M.S.M.) du Gouverneur général du Canada.

Alex Neve a occupé le poste de secrétaire général de la section anglaise d'Amnesty International Canada de 2000 à 2020. À ce titre, il a dirigé et fait partie de nombreuses délégations de recherche et de défense des droits de l'homme en Afrique, en Asie, en Amérique latine, à Guantánamo Bay et, plus près de nous, dans les communautés des Premières nations du pays. Alex est avocat, titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université Dalhousie et d'une maîtrise en droit international des droits de la personne de l'Université d'Essex. Il a été membre de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, a enseigné à la Osgoode Hall Law School, a été affilié au Centre d'études sur les réfugiés de l'Université York et a travaillé comme avocat spécialisé dans les questions relatives aux réfugiés dans un cabinet privé et dans une clinique d'aide juridique communautaire. Il siège au conseil d'administration du Centre pour le droit et la démocratie. Alex a été nommé Officier de l'Ordre du Canada et Mentor de la Fondation Trudeau. Il a reçu la médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II. Il a reçu des doctorats honorifiques en droit de l'Université St. Thomas, de l'Université de Waterloo et de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Lillian Thomsen a pris sa retraite de la fonction publique du Canada en 2016 à titre de directrice générale et doyenne de l'Institut canadien du service extérieur. Elle a servi à l'étranger à Varsovie (Pologne), à Moscou et comme consule générale du Canada à Saint-Pétersbourg (Russie), à la délégation canadienne aux Nations unies et au haut-commissariat du Canada à Londres. À Ottawa, à Affaires mondiales Canada, elle a occupé plusieurs postes, dont ceux de directrice des relations avec les médias, de secrétaire générale et de directrice générale des services exécutifs. Lillian s'engage activement dans la communauté en mettant l'accent sur l'éducation et la santé, y compris les questions de santé mentale, en siégeant à divers conseils et en tant que bénévole active. Elle a passé neuf ans au Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa, dont deux mandats en tant que vice-présidente. Elle siège actuellement aux conseils de l'Association des anciens ambassadeurs canadiens et de la section de la capitale nationale du Conseil international du Canada et est rédactrice en chef de "bout de papier", le magazine du Service extérieur canadien. Elle offre des services de consultation et d'encadrement dans les secteurs public et sans but lucratif. Lillian a obtenu baccalauréat spécialisé en histoire et en économie de l'Université de Toronto. Elle a également étudié le piano au Royal Conservatory of Music.

Chercheuse

Corinne Blumenthal est une étudiante du programme de maîtrise en Affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa.



École supérieure d'affaires publiques et internationales
Université d'Ottawa
120 Université - Pièce 6005

Graduate School of Public and International Affairs
University of Ottawa
120 University - Room 6005

Ottawa, Ontario, Canada K1N 6N5
613-562-5689
api@uottawa.ca